Communiqué de presse

27 DÉCEMBRE 2024 | MOBILITÉS

Aigremont : découvrez la nouvelle liaison cyclable !

Livrée mi-décembre au terme de 4 mois de travaux, cette liaison cyclable de 0,7 km permet d'assurer une continuité entre Aigremont et Chambourcy. Un aménagement réalisé par l'Agglo, avec le soutien financier de l'État, de la Région et du Département.

En desservant le collège, la gare routière et le centre commercial de Chambourcy, cette liaison permet de **désenclaver Aigremont** et de faciliter l'accès à la forêt des Tailles d'Herbelay pour les habitants de Chambourcy.

Un projet en 3 axes

Pour la sûreté de tous et notamment celle des cyclistes, l'Agglo a aménagé **la rue de Feucherolles en chaucidou**, c'est-à-dire en chaussée à voie centrale banalisée (lire ci-après). Elle a également créé **une voie verte sur le chemin de la Marnière** pour le plaisir des cyclistes et promeneurs qui peuvent à présent l'emprunter en toute sécurité. Et pour le confort des usagers, **l'intersection de la rue de Feucherolles avec la Grande Rue et la rue de la Rangée a été sécurisée**.

Financement du projet

Le coût de ces travaux réalisés par l'Agglo se monte à 640 000 € TTC. Ils ont été financés à hauteur de 50 % par la CASGBS, 20 % par la Région Île-de-France dans le cadre du Plan Vélo Régional, 15 % par l'État et 15 % par le Département des Yvelines.

Voie verte, partagée, chaucidou… quezako ?

Voie verte

À la différence d'une piste cyclable qui est réservée uniquement aux cyclistes, une voie verte est un aménagement réservé à tout déplacement non motorisé : vélos, piétons, rollers. Elle est adaptée aux déplacements d'ordre touristique, de loisirs ou du quotidien.

Voie partagée

Il s'agit d'une voie publique qui permet la cohabitation de l'ensemble des modes de déplacement : piétons, cyclistes, automobilistes... Ce type d'aménagement vise à assurer la sécurité des usagers et le partage de l'espace public en bonne intelligence.

Chaucidou, mode d'emploi

La Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) ou Chaucidou, fait partie des nouveaux aménagements qui encouragent la pratique du vélo. Adaptée aux chaussées à faible circulation, elle permet une meilleure sensation de sécurité pour les cyclistes. Pour que ces chaucidous remplissent leur objectif, il est important que les usagers soient informés des règles qui s'appliquent sur ces chaussées encore peu connues. Cela concerne en particulier les automobilistes, à qui s'appliquent les principaux changements.

C'est dans ce but que l'Agglo a réalisé une vidéo explicative, claire et concise, afin que chaque usager puisse comprendre les règles et situations des chaucidous.
Cette vidéo peut être visionnée sur notre chaîne :
www.casgbs.fr > L'agglomération > Médias en Boucles > Mobilités